



Renouvellement de titre de séjour

Par **medini belili**, le **03/05/2018** à **07:37**

bonjour

je ne retrouve plus ma carte de séjour. je l'ai égaré ches moi.

j'ai toujours des photo-copies de ma carte de séjour.

j'ai fait une déclaration de perte par contre je n'ai pas déposé mon dossier depuis presque 1 an et demi.

sachant que ma carte de séjour à l'origine est valable jusqu'en 2019.

comme j'ai toujours ma déclaration de perte, je voudrais me présenter à la préfecture pour avoir un duplicata.

est-ce que je risque d'essuyer un refus ?

merci pour votre réponse.